



#MAROC_ADA : coup d'envoi de la 2^e phase du 4^e concours marocain des produits de terroir

#MAROC_ADA : coup d'envoi de la 2^e phase du 4^e concours marocain des produits de terroir La deuxième phase de la quatrième édition du concours marocain des produits de terroir, a été lancée mercredi à Agadir à l'initiative de l'Agence pour le Développement Agricole (ADA). En marge du lancement, le directeur général de l'ADA, Mehdi Riffi, a indiqué que la phase d'Agadir de ce concours (16, 17 et 18 décembre) réunira des coopératives et des participants venant notamment des régions du Sud du Royaume, notant qu'il été procédé à la prise de toutes les mesures sanitaires nécessaires pour le bon déroulement de cet événement prévu en mars dernier avant son report à cause du Covid-19. Et de souligner que plus de 700 produits de terroir sont en lice pour s'adjuger l'un des prix de ce concours dont la première phase a eu lieu jeudi dernier à Meknès, ajoutant que ces produits, qui représentent 247 coopératives, groupements de producteurs et sociétés de toutes les régions du Royaume, concernent cinq catégories, en l'occurrence le miel, les huiles alimentaires, les produits d'origine animale, les produits à base de fruits et légumes et ceux à base de céréales. Il s'agit d'un rendez-vous biennuel incontournable qui constitue un espace pour encourager l'engagement agissant des producteurs marocains dans l'adoption de la démarche qualité et améliorer la valeur ajoutée des produits, a-t-il poursuivi. De son côté, le directeur régional de l'agriculture à Souss-Massa, Noureddine Kissa a mis en avant l'importance de ce concours qui contribue largement à la promotion des produits de terroir, très riches et variés au niveau de la



région. Et d'ajouter que la direction régionale de l'agriculture accorde un grand intérêt à la question du développement de ces produits à travers notamment l'accompagnement, la formation et l'équipement des producteurs et des coopératives, ainsi que la participation aux manifestations nationales et internationales. Cet intérêt s'inscrit dans le cadre de la nouvelle stratégie du plan Maroc vert, a-t-il souligné, ajoutant que quelque 128 projets portant sur l'agriculture solidaire et les produits de terroirs sont programmés au niveau de la région pour un montant de plus de 2 Mds DH. Pour sa part, le président de la Fédération interprofessionnelle marocaine de l'arganier (FIMARGANE), Ahmed Tiber a indiqué que la participation à ce concours est l'occasion pour valoriser davantage les produits de terroir en général et l'arganier en particulier, notant que ce dernier joue un rôle vital dans le tissu social et économique local et assure des postes d'emploi surtout au profit de la femme rurale. La FIMARGANE qui rassemble les producteurs, les coopératives et les commerçants et qui couvre 8 provinces allant de Guelmim à Essaouira élabore actuellement des projets portant notamment sur la couverture sociale des travailleurs ainsi que l'affiliation à la Caisse nationale des organismes de prévoyance sociale (CNOPS), a-t-il relevé. Lors de ce concours, toute la richesse du terroir marocain sera représentée par différents produits, notamment pour l'Argane, l'Amlou, les miels, l'huile d'olive, les olives, les confitures, le Couscous, les fromages, les dattes, les amandes, les noix, les figues séchées, les piments, les jus et les vinaigres, outre une multitude d'autres produits du terroir dont les meilleurs leur seront décernés les premiers prix. L'ambition première est de donner l'occasion aux petits producteurs des produits du terroir marocain de soumettre leurs produits à l'appréciation d'un jury, composé de plus de 75 dégustateurs, réunissant experts, producteurs et consommateurs, selon l'ADA. Ce rendez-vous est un moteur contribuant à donner de la visibilité au remarquable effort déployé par les coopératives agricoles des produits du terroir en valorisant leurs connaissances et leur savoir-faire. Ce concours permet aussi de renforcer la compétitivité, la reconnaissance et l'émulation entre producteurs tout en contribuant à la conservation et le développement d'un patrimoine culinaire bien vivant et générateur de richesse pour les petits producteurs marocains. Des médailles d'or, d'argent et de bronze seront remises aux produits gagnants, outre le prix de l'excellence qui récompensera le meilleur produit à l'échelle nationale dans les différentes catégories. Le concours marocain des produits du terroir a été créé et lancé en 2014 à l'initiative de l'ADA pour l'accompagnement des coopératives agricoles et renforcer l'esprit de compétitivité entre les petits producteurs des produits de terroir. Le 16 décembre 2020 Source web Par : ecoactu